

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-29/2023**

Date de convocation : 31 mai 2023

Date d'affichage : 31 mai 2023

Objet : Décision modificative n°2 M57

L'an deux mil vingt-trois et le six juin à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Annabelle MORILLAS - Audrey MORGANTINI - Virginie TARDY

Absents, excusés : Anne-Lise CALABRIN

Procuration : Anne-Lise CALABRIN à Séverine CAPOGNA

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le budget primitif 2023,

Considérant qu'un réajustement du budget est nécessaire en section d'investissement en raison :

- D'un besoin supplémentaire en travaux de voirie (aménagement de la Rue de la Cure à proximité du City stade)
- De la perception d'une subvention de la part du Conseil Régional pour le City stade

Il est donc nécessaire d'ajuster les crédits aux comptes concernés :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
2151 - Voirie	+ 10 000 €	1322 – Subv Région	+ 24 400 €
2188 - Autres	+ 14 400 €		
TOTAL	+ 24 400 €	TOTAL	+ 24 400 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°2 telle que présentée.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 7 juin 2023

Le Maire


Pierre COLOMB